

Les Gaulois entre Loire et Dordogne

Actes du XXXI^e colloque international de
l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer
17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F)



*Tome I
Supplément*

Sous la direction de

**Isabelle BERTRAND, Alain DUVAL,
José GOMEZ DE SOTO, Patrick MAGUER**

Mémoire XXXIV - 2009 



Le sanctuaire laténien de la grotte des Perrats à Agris (Charente) Nouvelles recherches 2002-2007

Bruno BOULESTIN, Sébastien DUCONGÉ, José GOMEZ DE SOTO⁽¹⁾

Résumé : Les premières recherches (1981-1994) dans la grotte des Perrats à Agris (Charente, France), essentiellement consacrées à la salle principale, ont permis d'identifier un sanctuaire laténien, fréquenté principalement de La Tène B à La Tène D1, et dont l'utilisation se poursuit jusque sous le Haut-Empire. La reprise des fouilles à partir de 2002 a rendu possible l'étude des niveaux situés sous l'auvent effondré et le parvis du site, autorisant une vision beaucoup plus complète de l'évolution du lieu de culte.

Des aménagements complexes avaient été réalisés sous le porche primitif – un nivellement et un mur de torchis réservant une entrée –, et sur le parvis – un autre nivellement, qui a pu reprendre une structure de même nature de date plus ancienne, et un large fossé barrant le site d'une paroi à l'autre. Les modalités complexes de l'évolution de ces aménagements sont présentées et leur chronologie relative discutée. L'évolution sociale du caractère de la fréquentation du site, à dominante aristocratique avec dépôts d'armes jusque vers le milieu du III^e siècle av. J.-C., puis plus populaire pendant La Tène moyenne et La Tène finale, déjà sensible à partir des données de l'intérieur de la cavité, se trouve confirmée.

En 2007, la grotte des Perrats apparaît comme l'un des plus complètement connus sanctuaires rupestres de l'Âge du Fer de l'Europe moyenne.

Abstract : The first excavations in the cave of "Les Perrats" in Agris (Charente, France), between 1981 and 1994, chiefly located in the main chamber, allowed the identification of a La Tène sanctuary, principally used from La Tène B to La Tène D1, and then up to the High Roman Empire. New excavations from 2002 on made it possible to study levels located directly under the collapsed porch and the terrace and allowed a more complete comprehension of how this cult site evolved.

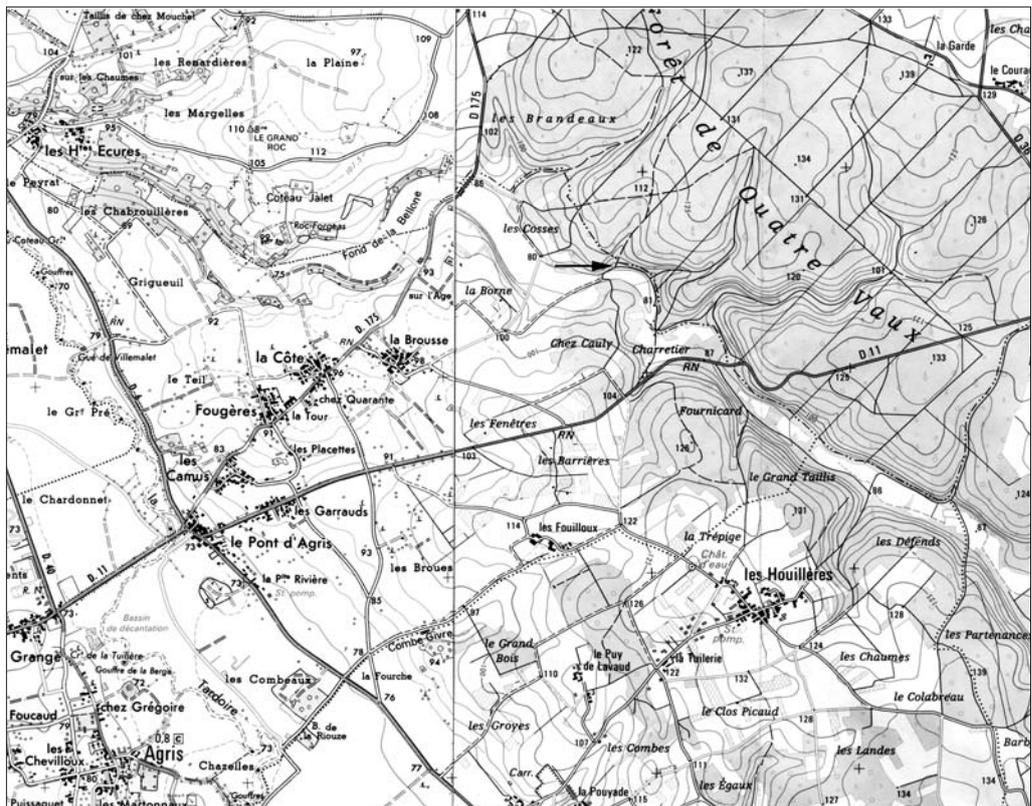
Complex constructions were made under the initial porch – a levelling and a cob wall leaving an entry – and on the terrace – another levelling that might have copied a similar older structure and a broad ditch which blocked the site from one wall to another. The complex details of the evolution of these constructions are presented and their relative chronology is discussed. Thus is confirmed the social evolution of the use of the site, mainly aristocratic with hoards of weapons up to the middle of the third century B.C., then more popular during the Middle and Late La Tène periods, as shown by the data from the inner part of the cave.

The cave of "Les Perrats" appears in 2007 as one of the most completely known cave sanctuaries from the Iron Age in Middle Europe.

(1) B. Boulestin : UMR 5199 – PACEA CNRS, Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, Université Bordeaux I ; S. Ducongé : Pôle archéologique, conseil général de l'Aisne ; collaborateur de l'UMR 6566 "Civilisations atlantiques et Archéosciences", Rennes ; J. Gomez de Soto : Directeur de recherche au CNRS, UMR 6566 "Civilisations atlantiques et Archéosciences", Rennes et HeRMA, Université de Poitiers.



Fig. 1 – Localisation de la grotte des Perrats.



INTRODUCTION

La grotte des Perrats est l'une des nombreuses cavités du karst de La Rochefoucauld (Charente). Elle est située sur la commune d'Agris, à environ 23 km au nord-est d'Angoulême (fig. 1), et s'ouvre au flanc d'un coteau bordant au nord la vallée de la Bellonne, ruisseau non pérenne affluent de la Tardoire. Elle comprend une salle principale à partir de laquelle naît un réseau dont le développement atteint une longueur totale de 300 m environ. Elle a été découverte en 1981 et, à partir de cette date jusqu'en 1994, sa salle principale et les galeries adjacentes ont fait l'objet de fouilles programmées, qui ont livré l'une des plus importantes séquences stratigraphiques de la France de l'Ouest : l'occupation la plus ancienne connue date de la fin du premier Mésolithique et la plus récente du Moyen Âge classique (Gomez de Soto 1996).

Pour l'Âge du Fer, le site des Perrats est avant tout connu pour son luxueux casque du IV^e s. av. J.-C., mais l'utilisation laténienne de la grotte s'est prolongée

jusque, essentiellement, vers la fin du II^e s. av. J.-C., avec notamment une importante activité dans la salle principale à La Tène C2/D1. L'analyse des conditions probables d'enfouissement du casque (Gomez de Soto, Verger 1999) – peut-être le dépôt de fondation d'un sanctuaire chthonien –, celle des dépôts de céramiques (Ducongé 2003) et celle des pièces métalliques (Gomez de Soto 1996, p. 105) à l'intérieur de la grotte ont conduit à proposer une interprétation à caractère religieux pour la fréquentation du site dès le IV^e s. av. J.-C. (Ducongé, Gomez de Soto 2007).

Depuis 2002, une nouvelle fouille programmée a été entreprise pour étudier l'entrée de la grotte qui, en raison de l'effondrement de l'auvent, était inaccessible depuis l'intérieur. Ces recherches ont permis de reconnaître des aménagements complexes de l'Âge du Fer dans l'avant-porche (fig. 2), dont l'étude définitive n'est pas achevée, mais que nous présentons ici d'une façon générale, en attendant la parution de la monographie sur l'ensemble de l'occupation laténienne du site, en cours de préparation.

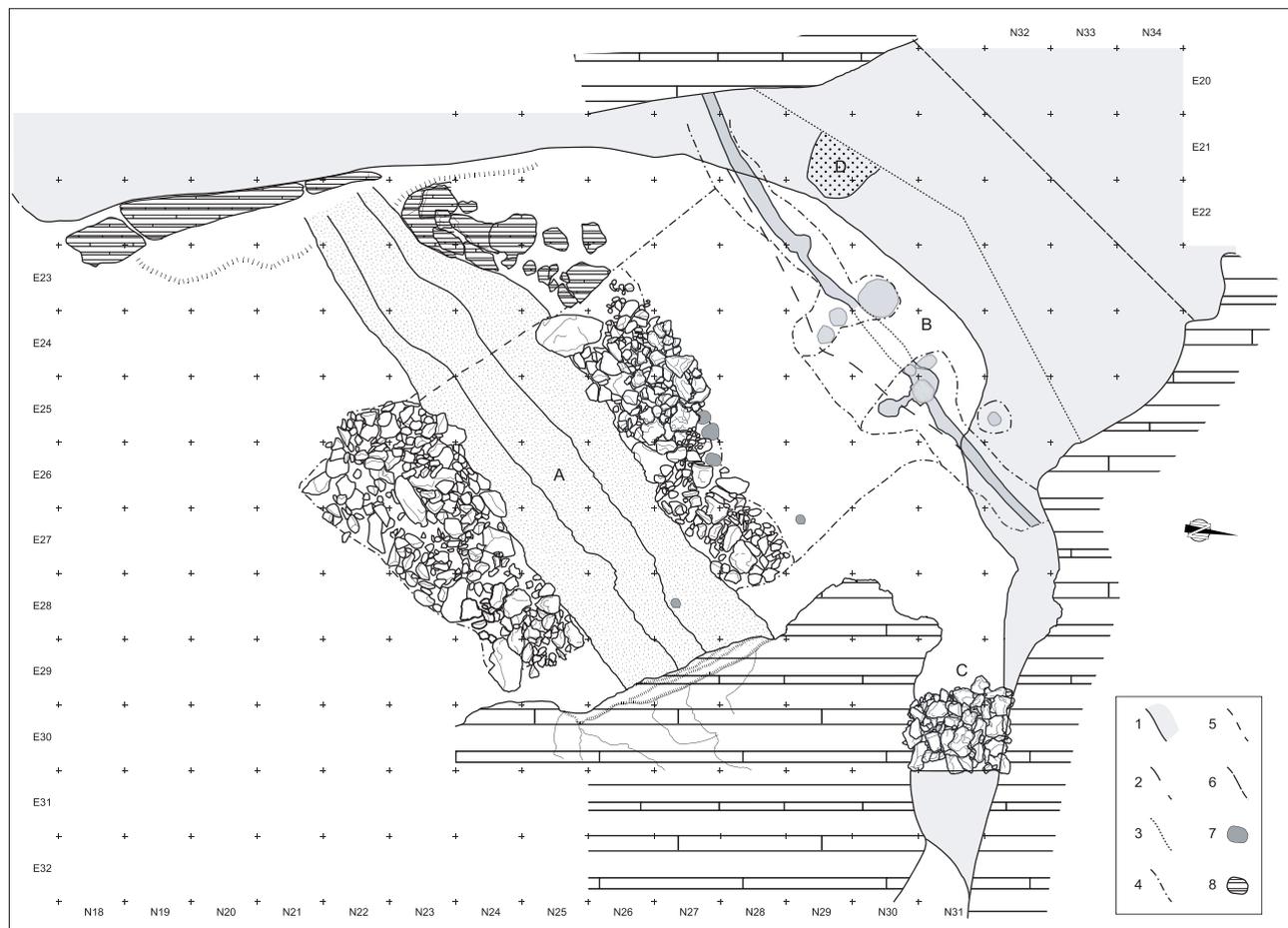


Fig. 2 – Structures d'occupation du deuxième Âge du Fer dans l'entrée de la grotte (Dessin : B. Boulestin). A. fossé ; B. mur et terrasse ; C. puits ; D. fosse ; 1. limite actuelle de l'auvent et des parties couvertes ; 2. limite de l'auvent à La Tène ; 3. limite de la fouille de 1982-1994 ; 4. limites de creusement ; 5. ligne de changement de remplissage du fossé ; 6. limite intérieure approximative de la terrasse ; 7. trous de poteau et mur ; 8. effondrements. Le carroyage est au mètre.

I. Le fossé

A. Description

La structure d'occupation la plus impressionnante est un important fossé qui barre l'entrée de la grotte 5,40 m en avant de l'actuelle falaise, soit environ 3,60 m en avant de l'auvent avant son effondrement. D'une longueur totale de 9 m, il va d'une paroi à l'autre de l'avant-porche (fig. 2, A et 3) et débouche à son extrémité sud-ouest au sommet de l'entrée d'une galerie largement colmatée à date ancienne, dans laquelle il ne se continue toutefois pas. D'une largeur constante au sommet dans ses six premiers mètres (environ 1,70 m), il se rétrécit progressivement dans les trois derniers pour atteindre un minimum de 1,30 m. En pratique, sa contrescarpe est parfaitement rectiligne, mais c'est son escarpe qui présente un rentrant, du fait de la présence d'importants fragments de voûte effondrée à proximité de la paroi est de l'avant-porche. Son fond, plat, est plus étroit, 0,8 à 0,9 m de largeur environ, du fait d'une contrescarpe oblique d'une trentaine de degrés, l'escarpe étant verticale. La profondeur de la structure est à peu près constante (1,60 m par rapport au point de creusement le plus élevé), sauf à un endroit où deux importantes dalles d'effondrement, qui n'ont pas été cassées à l'occasion du creusement, en exhausent le fond, donnant ici à ce dernier un aspect en marches d'escalier (fig. 3 et 4).

Le fossé recoupe un nivellement général de l'avant-porche : les terres du dôme de dépôt de pente y ont été enlevées sur trente à cinquante centimètres d'épaisseur et sur quasiment toute la largeur du porche, de façon à obtenir un espace uni et horizontal. La question de la datation de cet aménagement n'est pas définitivement

tranchée, mais divers arguments le placeraient à la fin du Bronze moyen ; les Gaulois l'auraient simplement, mais radicalement rafraîchi. Quoi qu'il en soit, dans l'espace ainsi créé, le fossé est bordé de part et d'autre par deux amas pierreux. L'amas intérieur, véritable levée de terre et de pierres dans laquelle on distingue deux portions, mesure une soixantaine de centimètres de hauteur pour un peu plus d'un mètre de largeur. L'extérieur est plus large, 1,50 m à une extrémité et



Fig. 3 – Vue générale du fossé en fin de fouille à partir du nord-est (Cliché : B. Boulestin).

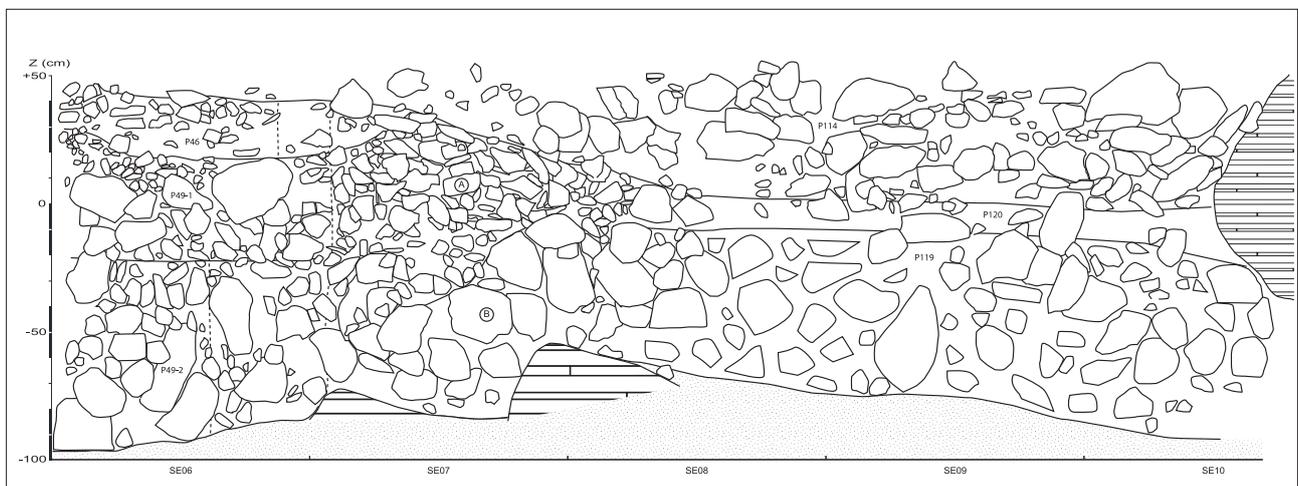


Fig. 4 – Coupe longitudinale médiane du fossé dans les sections 06 à 10 (Dessin : B. Boulestin). Les pointillés marquent l'emplacement du cloisonnement interne ; A et B. amas pierreux de soutènement de la cloison.

2,30 m à l'autre, mais moins haut, le terrassement ayant été moins profond à cet endroit. Il ne fait guère de doute que ces deux structures avaient pour fonction de ramener les bords du fossé dans la partie terrassée à hauteur de ceux à ses extrémités naturelles, de sorte que sa profondeur relative soit constante.

Le comblement de la structure est éminemment complexe, présentant des variations de faciès dans les trois dimensions, la principale étant une rupture nette entre les tiers moyen et distal du fossé (à partir du nord-est), très exactement à hauteur du bord sud-ouest du nivellement général de l'avant-porche. À cet endroit, non seulement la stratigraphie du remplissage change brutalement, mais ce changement correspond à l'existence d'un cloisonnement transversal interne.

Au nord-est, dans les deux tiers proximaux du creusement, le fond est comblé par une couche noire qui se prolonge contre la contrescarpe (fig. 5, P49-3 et P49-4) et qui correspond probablement à un apport en partie naturel à partir de l'extérieur, signe que le fossé dut rester un certain temps ouvert. Pour le reste, le comblement s'apparente véritablement à une condamnation, plusieurs arguments laissant croire qu'il fut très rapide et s'effectua en une seule fois. On peut néanmoins y distinguer trois phases. Tout d'abord, des blocs furent mis en place au fond de la structure (fig. 5, P49-2), qui furent recouverts par une quantité sans doute importante de bois auquel le feu fut mis. Il est probable que celui-ci dut rester un certain temps à l'air

libre et c'est durant cette période que furent déposées des céramiques et des pièces d'armement en fer. Dans la deuxième phase, le feu fut recouvert par une couche épaisse de sédiments (fig. 5, P49-1), sans doute dans le but de prolonger la combustion sans flamme – qui conduisit à la formation d'un véritable noyau de chaux –, et de gros blocs furent mis en place au-dessus du comblement, peut-être pour le tasser. Enfin, probablement après quelques jours, une troisième phase consista à remblayer et terrasser l'espace compris entre les amas pierreux latéraux (fig. 5, P46/P56).

Au-delà de la cloison, dans le troisième tiers du fossé, le comblement diffère du précédent en tout point : nature et organisation dissemblables, absence de calcination, absence de dépôts de céramiques et de pièces d'armement en fer. En apparence assez homogène, on y distingue néanmoins deux niveaux principaux (fig. 4), l'un inférieur (P119), l'autre supérieur (P114).

La lecture des relations entre les deux portions du fossé, considérablement gênée par le cloisonnement, est relativement difficile de sorte qu'il est pour l'instant délicat de proposer une chronologie relative définitive des deux comblements. L'hypothèse qui apparaît la plus probable, au regard des seules données du terrain, est celle d'un comblement du tronçon sud-ouest en deux phases, la première probablement assez tôt dans l'histoire de la structure, l'autre après la mise en place de la cloison et la condamnation du tronçon nord-est.

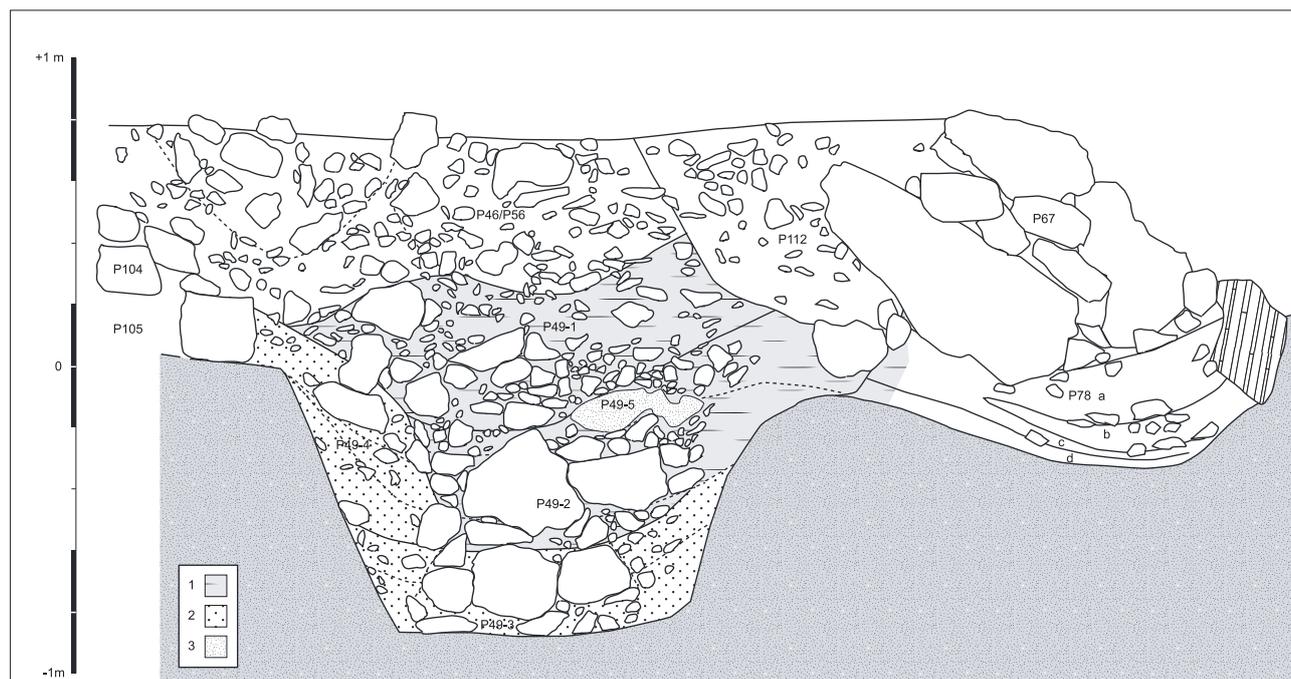
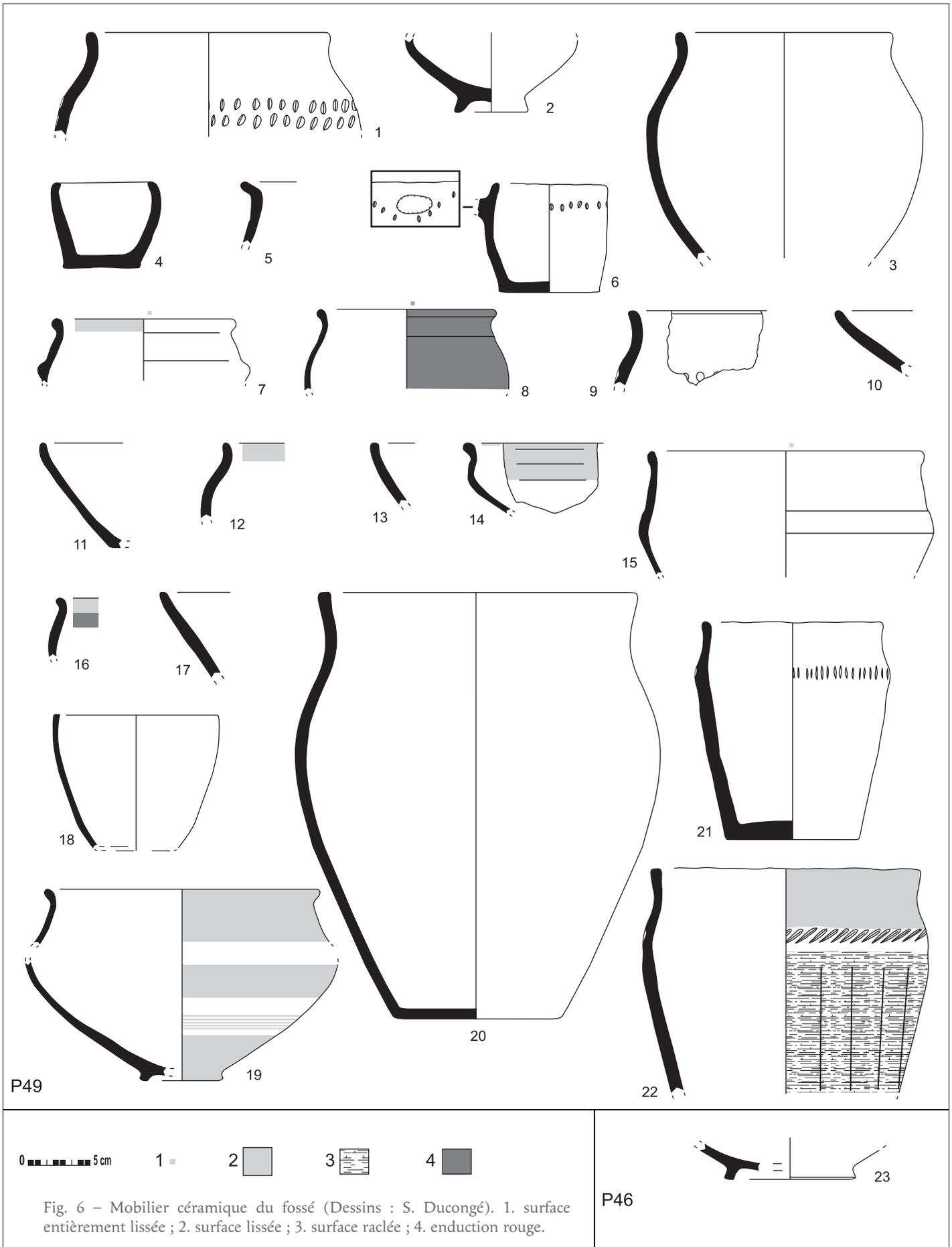


Fig. 5 – Coupe transversale du fossé et des structures adjacentes entre les sections 05 et 06 (Dessin : B. Boulestin). 1. niveaux calcinés ; 2. niveaux charbonneux non calcinés ; 3. chaux. L'escarpe est à droite.



Le comblement précoce et partiel du tronçon sud-ouest pourrait alors trouver une explication en l'existence d'un aménagement lié au passage d'accès au sanctuaire, lequel aurait été conservé en l'état après condamnation de l'autre portion du fossé et définitivement remblayé plus tardivement. C'est toutefois une hypothèse qui devra être renforcée par l'étude de détail des mobiliers céramiques (laténiens ou en position secondaire) et de leurs liaisons.

B. Mobiliers associés

Le fossé a livré un important ensemble céramique et métallique.

1. Céramique

Les rapprochements possibles pour le matériel céramique (fig. 6) renvoient le plus souvent à la fin de La Tène B et/ou au début de La Tène C, phase qui est la moins bien représentée à l'intérieur de la cavité (phase II de la chronologie de la grotte proposée en 2003, datée approximativement de la fin de La Tène B et/ou de La Tène C1 : Ducongé 2003 ; Ducongé, Gomez de Soto 2007).

2. Mobilier métallique

Les éléments métalliques proviennent en majorité du fossé *stricto sensu*, mais quelques-uns ont été retrouvés dans les niveaux supérieurs de condamnation. Il s'agit presque uniquement de pièces d'armement en fer.

La plus remarquable est une épée complète (fig. 7) qui a subi un processus de destruction par flexion à mi-longueur et mutilation des tranchants de sa moitié distale. Typologiquement, elle est à mettre en parallèle avec les épées de la nécropole de Mazerolles, Vienne (Nicolini 1983 ; Lejars 1989), de la phase de transition entre La Tène B2 et La Tène C1 (Gomez de Soto *et al.* 2007). Appartiennent sans doute à cette épée une lamelle de fer cintrée percée de deux petits clous, probablement l'un des deux éléments d'une croisière en deux parties séparées, et trois rivets de la poignée.

Deux extrémités distales de pointes de lance, brisées par flexion, appartiennent à un modèle à pointe très étirée (type IIIc de Gournay-sur-Aronde ; Rapin 1988, p. 122, 133) ou du type "en baïonnette" (type IV de Gournay-sur-Aronde ; *Ibid.*, p. 124, 133). Une lance en baïonnette de type ancien figurait dans la tombe

de guerrier de La Tène ancienne de la nécropole de Puyréaux, Charente (inédite), une autre, sensiblement contemporaine de celle d'Agris, dans l'équipement des sépultures de Mazerolles, Vienne (Nicolini 1983 ; Lejars 1989). Deux pointes de flèches complètes présentent un renflement entre la douille et les ailerons (Boulestin *et al.* 2007). D'une troisième ne subsiste que la partie

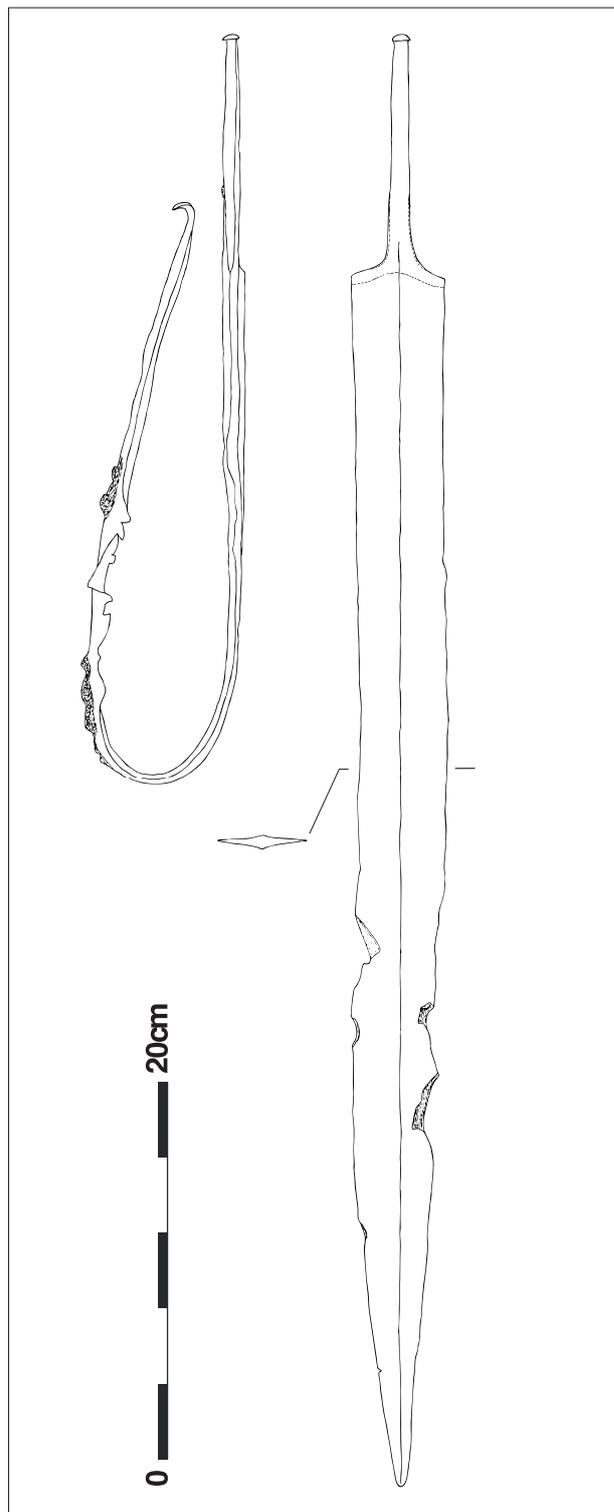


Fig. 7 – Épée provenant du fossé (Dessin : J. Gomez de Soto).
Fer. Dessin avant restauration.

proximale du limbe, qui semble avoir été brisé par flexion latérale. Les deux premières sont de modèle inédit et il est difficile de se prononcer sur la troisième, fragmentaire, mais qui pourrait être d'un modèle classique.

Huit talons de lance ou de javelot (Boulestin *et al.* 2007), par leur très petit module comme par leur morphologie, s'écartent fortement des standards classiques, tels qu'illustrés par exemple dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Rapin 1988, p. 104 sq.).

Enfin, un court anneau-spirale, d'un modèle semble-t-il lui aussi inédit en France et dont l'utilisation est incertaine, et un fragment d'orle de bouclier complètent le corpus.

Il faut mentionner en dernier lieu, provenant du sommet des niveaux de condamnation et probablement rattachable à une occupation postérieure à cette dernière, une pelle à feu amputée de la plus grande partie de sa palette.

II. LE MUR ET LA TERRASSE

A. Description

Dans la partie antérieure du porche, l'entrée du site subit un aménagement important (fig. 2, B et 8). D'une part, les couches archéologiques préexistantes furent nivelées pour obtenir une surface horizontale. La terrasse ainsi constituée avait sa limite externe à l'aplomb strict du rebord originel de l'auvent et sa limite interne, observée au cours des fouilles de l'intérieur de la cavité vers la bande E23, permet de restituer une largeur d'environ 3,50 à 4 m.

D'autre part, en avant de la terrasse, toujours à l'aplomb du rebord de l'auvent, fut installé un mur de torchis, qui s'étendait d'une paroi du porche à l'autre, soit sur une longueur de 8,20 m, avec une interruption de 1,20 m dans sa partie médiane. Ce mur fermait donc complètement le porche, ne conservant qu'une entrée axiale. Nous ignorons par contre jusqu'à quelle hauteur il s'élevait et s'il atteignait ou non la voûte, ou s'il était complété d'une structure en matériaux périssables ; on peut seulement supposer que la grotte était alors entièrement isolée de l'extérieur. La partie supérieure du mur de torchis, détruite probablement par les intempéries, a soliflué dans la grotte, où elle constituait l'ensemble stratigraphique 1071a/1071b (Gomez de Soto 1996, p. 17).

Les deux sections du mur se terminaient du côté médian par deux gros poteaux d'où partaient deux retours extérieurs, délimitant un passage dans la continuité de l'interruption. Les deux poteaux étaient reliés par un seuil dont l'organisation, assez complexe, a pu être en partie restituée en raison d'un incendie qui a cuit le sol et conservé les traces de pièces en bois. En arrière, l'accès à la grotte se faisait par un plan incliné aménagé en pierres.

On signalera par ailleurs l'existence, sur la terrasse, d'une vaste fosse légèrement ovale, de 85 cm de largeur pour une longueur sans doute un peu supérieure (elle est amputée par un terrier) et d'une cinquantaine de centimètres de profondeur (fig. 2, D). Des comblements différents de son centre et de sa périphérie conduisent à y voir une fosse d'implantation, peut-être d'un gros poteau, mais étant donné son emplacement, peut-être aussi d'un autre élément (stèle ? statue ?).

B. Mobiliers associés

1. Céramique

Les niveaux de la terrasse en arrière du mur ont livré un matériel céramique abondant, comprenant des tessons de vases déjà connus dans le reste de la grotte, à



Fig. 8 – Vue générale de la terrasse et des structures de fermeture et de passage (Cliché : B. Boulestin).

proximité ou plus ou plus loin dans la salle principale. Quelques récipients sont cependant nouveaux et certains n'ont pas d'équivalent identifié dans la cavité.

La plupart des formes entrent sans problème dans la phase III de la chronologie de la grotte proposée en 2003, datée de La Tène C2/D1 (Ducongé 2003 ; Ducongé, Gomez de Soto 2007). Toutefois, trois tessons issus de la fosse appartiennent à un vase déjà connu, daté de la phase I (LT B) ou de la phase II (fin de LT B et/ou LT C1) de la cavité et un tesson d'une coupe à bord festonné est peut-être antérieur ⁽²⁾.



Fig. 9 – Comblement supérieur du puits : la deuxième stèle en place (Cliché : B. Boulestin).

2. Mobilier métallique

Trois fragments d'orle de bouclier contrastent avec le mobilier déposé dans la grotte à La Tène C2/D1, sur le prolongement de la terrasse et dans les niveaux fouillés avant 1994, qui comportait de rares armes et de nombreux outils (Gomez de Soto 1996, p. 94 sq. ; Thonon 2001 ; Ducongé, Gomez de Soto, 2007). Ils sont par contre en parfaite analogie avec le mobilier de La Tène B2/C1 du fossé. Il est donc probable que ces trois fragments sont en position secondaire et à ajouter à l'assemblage des pièces d'armement de cette époque issues de ce dernier.

III. LE PUIITS

A. Description

Le puits (fig. 2, C) a été creusé dans le comblement d'une cheminée naturelle, entre les parois d'un diverticule qui s'ouvre à l'est dans l'entrée du porche. Il traverse ainsi plusieurs niveaux d'occupation, du Bronze final IIIb (ce qui permet de lui attribuer un *terminus post quem*) au Mésolithique. Il se termine à environ 4,70 m de profondeur, au-dessus d'une galerie du réseau inférieur de la grotte en grande partie comblée, mais qui, semble-t-il, n'a pas été atteinte par le recouvrement.

Le comblement de la moitié supérieure de la structure est constitué d'une alternance d'amas pierreux et d'argile, ce schéma se répétant quatre fois.

Dans la moitié inférieure, le remplissage change et devient majoritairement argileux.

Des deux premiers amas pierreux, et reposant sur les deux premiers niveaux argileux, proviennent deux blocs de calcaire présentant des traces de mise en forme, sans doute déposés verticalement à l'origine (fig. 9), que l'on peut interpréter comme des stèles ou des bornes du sanctuaire laténien (cf. *infra*). Le fragment d'un troisième bloc identique provient du sommet du comblement. Pour le reste, ce dernier n'a livré que du matériel et des restes osseux, humains et animaux, attribuables au Mésolithique et au Néolithique et en position secondaire.

B. Mobiliers associés

En dehors des éléments rapportés, le puits n'a livré que trois blocs d'un calcaire corallien différent de l'encaissant local, mais de provenance probablement peu éloignée du site qui, du fait tant de leurs caractéristiques intrinsèques que de leur contexte de découverte, doivent être considérés comme étant de nature bien particulière (Boulestin, Gomez de Soto 2007).

Le premier d'entre eux mesure 61 cm de hauteur pour une largeur maximum de 31,5 cm et une épaisseur maximum de 18,5 cm. De face, sa forme générale est celle d'un quadrilatère à tendance trapézoïdale. Il comporte une partie haute de section rectangulaire et

(2) Pour la bibliographie détaillée des coupes à bord festonné de l'Anjou au Périgord, voir Gomez de Soto 2000.

une base plus large et plus épaisse, destinée à être enterrée ou à le stabiliser. L'une des faces de la partie haute a été polie.

Le deuxième bloc est très semblable au précédent : dimensions comparables (57 x 29 x 18 cm), forme générale subtrapézoïdale, configuration identique, par contre il semble pour l'essentiel être resté à l'état brut. Surtout, il conserve sur l'une de ses faces des traces de pigment rouge.

Un troisième bloc, possédant une largeur et une épaisseur maximum comparables à celles de la partie haute des précédents, et présentant lui aussi une face polie et un bord avec des stigmates de mise en forme (ou de fracturation ?) est probablement le haut d'une autre stèle ou borne.

La base plus large et plus épaisse que le reste du bloc rapproche les deux premières pièces des bustes sur socle définis lors de l'étude des statues de la résidence aristocratique armoricaine de Paule (Menez *et al.* 1999). Mais les blocs d'Agris ne sauraient être considérés, au contraire des bustes sur socle et leurs dérivés, comme une image d'ancêtre. Il s'agit plus sûrement de stèles, voire de bornes de délimitation de l'espace du sanctuaire, que l'on pourrait rapprocher des blocs du Gué-de-Sciaux à Antigny, Vienne et peut-être du Fâ à Barzan, Charente-Maritime (Gomez de Soto, Bertrand 2007).

DISCUSSION

Les résultats des recherches de 2002 à 2007 sur les niveaux laténiens de l'entrée de la grotte des Perrats viennent remarquablement compléter ceux des fouilles de l'intérieur de la cavité. La totalité révèle un lieu de culte complexe, tant par son organisation que par son fonctionnement, et constitue un ensemble de toute première importance pour l'étude des sites culturels en grotte de l'Âge du Fer.

D'autres exemples de tels sites de sanctuaires en grotte présumés ou probables sont connus en Centre-Ouest (Ducongé, Gomez de Soto 2007) ou, plus loin, en Bourgogne à Chenoves (Fischer 1982), en Mayenne dans la grotte Rochefort à Saint-Pierre-sur-Erve (Colleter

et al. 2007) ou en Belgique à la grotte de Han à Han-sur-Lesse et au Trou de l'Ambre à Eprave (Mariën 1970)⁽³⁾. Celui des Perrats s'en distingue par la richesse des informations qu'il fournit et des analyses auxquelles il se prête tout autant que par le caractère exceptionnel des aménagements reconnus, qui semblent encore inconnus ailleurs en Europe, peut-être simplement faute d'un intérêt suffisant porté aux avant-grottes.

Cette complexité et cette unicité ont un prix : elles ne facilitent guère l'analyse et les interprétations d'ensemble. C'est d'autant plus vrai que l'occupation religieuse s'étend ici sur plus de trois siècles – la fréquentation culturelle se prolongera, plus modestement, à La Tène D2 et jusque sous le Haut Empire – et que les différents aménagements sont stratigraphiquement en grande partie déconnectés. Il serait donc tout à fait prématuré que nous propositions d'ores et déjà un modèle de fonctionnement et d'évolution définitif ; néanmoins, nous pouvons soumettre quelques hypothèses de travail.

Aucun élément de terrain ne permet de dater directement le creusement du fossé, mais nous disposons de deux résultats de datations 14C effectuées sur les bois brûlés provenant de sa paroi est, qui pourraient être des restes de plancher ou de superstructures :

- Ly-13382 : 2375 ± 35 B. P., soit en âge calibré de 550 à 380 av. J.-C. (dates les plus probables 420 à 390 av. J.-C.) ;
- Ly-13383 : 2365 ± 30 B. P., soit en âge calibré de 540 à 380 av. J.-C. (dates les plus probables 420 à 390 av. J.-C.).

Si nous retenons la conjecture du lien entre les bois datés et l'installation du fossé et en tenant compte des corrections à apporter aux résultats des analyses⁽⁴⁾, nous pouvons penser que la fondation du sanctuaire – si la mise en place du fossé la traduisait – a eu lieu dans le courant du deuxième ou du troisième quart du IV^e s. av. J.-C. On pourra noter que cette date est tout à fait compatible avec celle proposée pour la fabrication du casque et l'hypothèse d'une relation directe entre les deux événements est fort plausible.

(3) Pour une discussion des sites karstiques à restes humains attribués à la période laténienne en Gaule (Gaule Belgique comprise), nous renvoyons le lecteur à l'article concernant l'aven du Trou de la Coupe à Touvre (Boulestin, Gomez de Soto *et al.* 2009).

(4) Tous les bois du fossé ont été examinés par Christelle Bélingard. Il s'agit dans tous les cas de chêne. L'un des deux qui ont été datés comporte 47 cernes, probablement assez peu éloignés de l'aubier, mais insuffisants pour donner lieu à une étude dendrochronologique. Compte tenu de cette information et du fait que la date radiocarbone est une date moyenne de la pièce de bois, on peut grossièrement estimer qu'il faut rajouter le résultat obtenu d'une cinquantaine d'années pour avoir une idée de la date d'abattage.

La date proposée pour l'épée donne un *terminus post quem* pour la condamnation du fossé vers le milieu du IIIe s. av. J.-C., laissant supposer qu'il est resté ouvert au moins une centaine d'années. Le terme de condamnation n'est pas ici abusif, qui traduit un véritable processus de destruction. Celle-ci est d'une part visible sur une partie des armes – bien qu'elle ait pu être antérieure au dépôt dans le fossé –, en particulier l'épée qui a été tordue et dont les tranchants ont été cisailés, traitement qui évoque immédiatement celui appliqué aux armes déposées dans les sanctuaires de plein air de Gaule Belgique, ou de Gaule de l'Ouest où la pratique du dépôt d'armes semble apparaître à date plus ancienne. Elle touche d'autre part les céramiques, qui ont d'ailleurs pu, ainsi que les armes, avoir été auparavant déposées dans la grotte et rassemblées dans le fossé à l'occasion de la condamnation, ce qui pourrait au moins en partie expliquer la rareté des témoins matériels de la phase II de l'occupation dans la salle principale. Elle porte enfin sur le fossé lui-même, où au comblement s'ajoute la crémation, qui touche aussi les mobiliers, lesquels ont ainsi été tout à la fois détruits, brûlés et enterrés. Évidemment, on serait tenté de mettre en relation avec cette condamnation la destruction du casque ou son enfouissement, quoique cela ne soit pas formellement démontrable.

La question de la date d'installation de la terrasse intérieure et du mur de fermeture de la grotte n'est pour l'instant pas entièrement résolue et il n'est en particulier pas certain que ces aménagements aient succédé à la condamnation du fossé. L'absence de liaison stratigraphique entre l'un et les autres interdit d'y répondre directement, mais des arguments basés sur des résultats de datations radiocarbone, qu'il serait trop long de développer ici, laissent penser que fossé et mur ont coexisté. Quoi qu'il en soit, l'essentiel des mobiliers provenant de la terrasse appartient à la phase III de la grotte et si l'aménagement de l'entrée est antérieur, son occupation n'a pas laissé de traces, soit que les activités qui s'y déroulèrent n'en laissèrent effectivement point, soit qu'elles furent secondairement éliminées.

Enfin, il n'existe pas d'argument probant pour dire quand le puits fut creusé au cours du deuxième Âge du Fer, ni s'il fonctionna un temps ouvert ni quand exactement il fut bouché. Son comblement comprend manifestement deux étapes, mais non nécessairement éloignées l'une de l'autre dans le temps. Le comblement supérieur possède, lui aussi, toutes les apparences d'une condamnation, qui avec la présence des stèles ou

bornes pourrait d'ailleurs être celle du sanctuaire dans son ensemble et pas seulement du puits. Mais cette condamnation pourrait être mise en relation autant avec le changement de fonctionnement du lieu de culte vers le début de La Tène moyenne qu'avec sa fermeture définitive, au cours du Haut-Empire.

La fin de la fouille du site, l'étude fine des mobiliers, de leur répartition, de leurs liaisons, qu'il s'agisse des mobiliers laténiens ou de ceux, antérieurs, en position secondaire dans les structures de l'Âge du Fer, devraient permettre d'affiner ces premières hypothèses et d'aboutir à une meilleure compréhension du fonctionnement du sanctuaire de la grotte des Perrats tout au long de son histoire. Mais on peut d'ores et déjà constater une rupture nette entre ce fonctionnement tel que nous le percevons pour La Tène ancienne et, peut-être, le début de La Tène moyenne et celui dont témoignent les données pour la seconde partie de La Tène moyenne et La Tène finale. Dans le premier cas, le dépôt du casque, ceux dans le fossé, dans lesquels les armes tiennent une place importante, et une fréquentation apparemment réduite de la cavité attestent une ambiance plutôt aristocratique. Dans le second, au contraire, l'allègement des structures, le report de l'occupation exclusivement dans la grotte, où ont lieu d'importants dépôts de céramiques et d'outils, indiqueraient une fréquentation plus populaire. Il y eut donc manifestement un glissement de sens de l'utilisation culturelle, que l'on peut, en première approche, placer dans le courant de La Tène C1, et qui pourrait d'ailleurs, si l'on se fie au fossé, avoir été relativement brutal.

BIBLIOGRAPHIE

Boulestin, Gomez de Soto 2007 : Boulestin (B.), Gomez de Soto (J.), Stèles d'Agris. In : Bertrand (I.), Maguer (P.) dir., *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Catalogue d'exposition. Chauvigny 2007 (Association des Publications Chauvinoises, Mém. XXX), p. 171-172.

Boulestin *et al.* 2007 : Boulestin (B.), Ducongé (S.), Gomez de Soto (J.), Agris (Charente). Les Perrats. In : Bertrand (I.), Maguer (P.) dir., *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Catalogue d'exposition. Chauvigny 2007 (Association des Publications Chauvinoises, Mém. XXX), p. 186-188.

Boulestin *et al.* 2009 : Boulestin (B.), Germain (É.), Gomez de Soto (J.), L'aven à restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente) : considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second Âge du Fer. In : Bertrand (I.), Duval (A.), Gomez de Soto (J.), Maguer (P.) dir., *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du XXXI^e colloque AFEAF, Chauvigny (17-20 mai 2007). Chauvigny 2009 (Association des Publications Chauvinoises, Mém. XXXIV), p. 103-111.

Colleter *et al.* 2007 : Colleter (R.) Aubin (G.), Cherel (A.-Fr.), Hinguant (St.), Peuziat (J.), Sellami (F.), Un ensemble funéraire de la transition Âge du Fer – Antiquité en contexte karstique : la grotte Rochefort à Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne), *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 24, 2007, p. 89-109.

Ducongé 2003 : Ducongé (S.), *Les poteries du deuxième Âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente). Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène*. Mémoire de maîtrise, Université François Rabelais, Tours 2003.

Ducongé, Gomez de Soto 2007 : Ducongé (S.), Gomez de Soto (J.), Les dépôts à caractère cultuel en milieux humides et dans les cavités naturelles du Centre-Ouest de la France à l'Âge du Fer. In : Barral (Ph.), Daubigney (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) dir., *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque AFEAF, Bienne (5-8 mai 2005), Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon 2007, p. 477-492.

Fischer 1982 : Fischer (B.), Le trésor de Chenoves (Saône-et-Loire), *Revue archéologique de l'Est*, t. 33, 1982, p. 99-109.

Gomez de Soto 1996 : Gomez de Soto (J.) avec la collaboration de Boulestin (B.), *Grotte des Perrats à Agris (Charente) - 1981-1994*. Chauvigny 1996 (Association des Publications Chauvinoises, Dossier 4), 139 p., 78 fig., XV pl.

Gomez de Soto 2000 : Gomez de Soto (J.), *Rivières, Ribérolles. 16 280 8 AH*. Rapport de fouille programmée, Rennes/Angoulême 2000.

Gomez de Soto, Bertrand 2007 : Gomez de Soto (J.), Bertrand (I.), Stèle. Antigny. In : Bertrand (I.), Maguer (P.) dir., *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Catalogue d'exposition. Chauvigny 2007 (Association des Publications Chauvinoises, Mém. XXX), p. 171-172.

Gomez de Soto, Verger 1999 : Gomez de Soto (J.), Verger (S.), *Le casque celtique de la grotte d'Agris*. Angoulême, GERMA, musée des Beaux-Arts, 1999.

Gomez de Soto *et al.* 2007 : Gomez de Soto (J.), Lejars (T.), Ducongé (S.), Robin (K.), Sireix (C.), Zélie (B.), Du milieu du Ve siècle au III^e siècle avant notre ère en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif central. In : Mennessier-Jouannet (C.), Adam (A.-M.), Milcent (P.-Y.) dir., *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. avant notre ère*. Actes du XXVII^e colloque AFEAF, Clermont-Ferrand (29 mai-1^{er} juin 2003). Lattes 2007 (Monographies d'archéologie méditerranéenne), p. 69-89.

Lejars 1989 : Lejars (T.), Les armes des sanctuaires poitevins d'époque préromaine de Faye-l'Abbesse et de Nalliers, *Gallia*, t. 46, 1989, p. 1-41.

Mariën 1970 : Mariën (M.-E.), *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimot. Eprave*. Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles 1970 (Monographies d'Archéologie Nationale, 4).

Menez *et al.* 1999 : Menez (Y.), Giot (P.-R.), Laubenheimer (F.), Le Goff (E.), Vendries (Ch.), Les sculptures gauloises de Paule (Côtes-d'Armor), *Gallia*, t. 56, 1999, p. 357-414.

Nicolini 1983 : Nicolini (G.), Trois sépultures de l'Âge du Fer à Mazerolles (Vienne), *Gallia*, t. 41, 1983, p. 7-24.

Rapin 1988 : Rapin (A.), *Gournay II : Boucliers et lances*. Paris, Errance, et Amiens, *Revue archéologique de Picardie*, 1988, p. 7-142.

Thonont 2001 : Thonont (E.), *Les outils dans les sanctuaires laténiens et gallo-romains en Poitou-Charentes*. Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, Faculté des Sciences humaines et Arts, 2001.